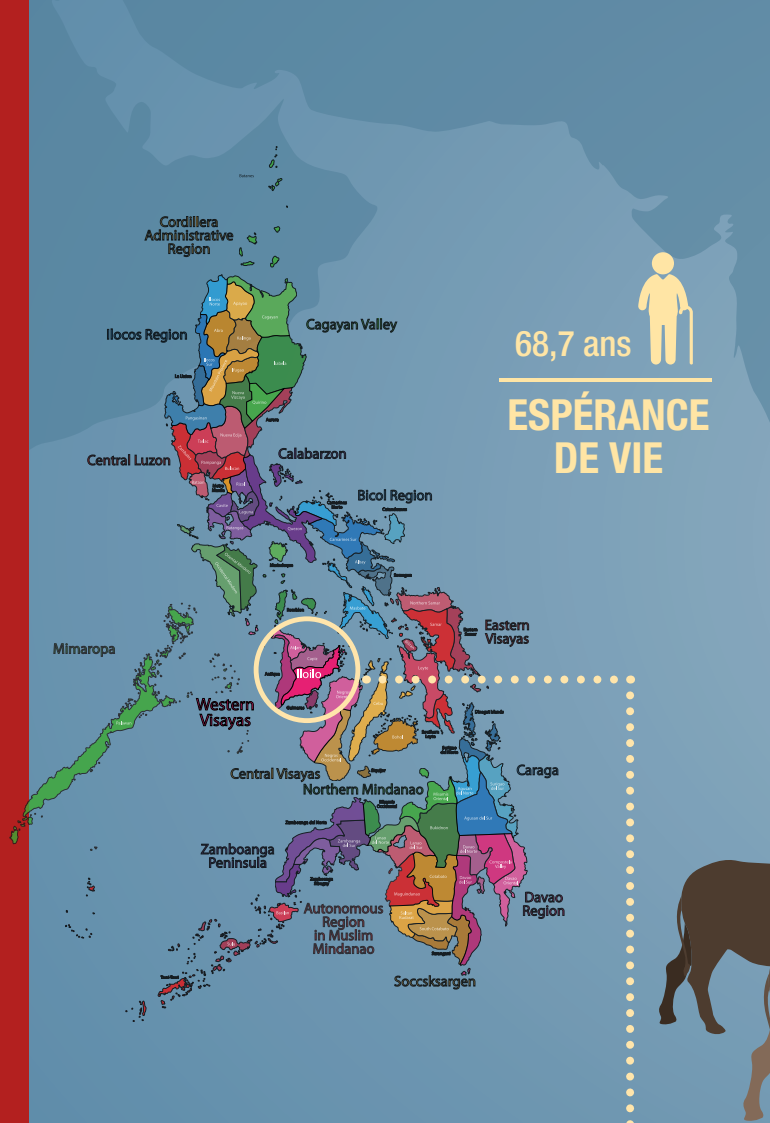




REDONNEZ DES COULEURS
A LEUR AVENIR

SOMMAIRE

Données clés sur les Philippines.....	3
L'association CAMELEON en quelques mots	4
Le parrainage à CAMELEON.....	5
Démarrage du parrainage pas à pas.....	8
Avantages fiscaux	9
Relation avec votre filleul(e).....	10
Échange de courrier.....	12
Envoi de cadeaux	16
Rendre visite à votre filleul(e) : voyage aux Philippines	18
Témoignages	22
Paroles de parrains.....	22
Témoignage des enfants.....	24
Fin du parrainage	25
Vous avez des questions ?.....	28
INSCRIPTION : Bulletin de parrainage.....	29



4 bonnes raisons de parrainer avec CAMELEON



Pour tendre la main à un enfant dans le besoin

En parrainant, vous donnez une chance à un enfant défavorisé de s'épanouir et de construire son avenir.



Pour s'engager avec nous dans le respect des droits de l'Enfant

CAMELEON sensibilise activement les populations et autorités locales afin de prévenir les violences sexuelles et la maltraitance.



Pour agir durablement contre la misère et la pauvreté

Éduqués, les enfants deviennent des adultes moteurs de changement au sein de leur famille, de leur communauté, de leur pays !



Pour s'ouvrir au monde et à la solidarité

Le parrainage est une source d'enrichissement et d'échange tant pour votre filleul(e) que pour vous et votre famille.

DONNÉES CLÉS SUR LA RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES



Catholiques : 84%
Musulmans : 7%
Protestants
évangéliques : 4%
Bouddhistes : 1,5%

RELIGIONS



Peso philippin
1 euro $\pm$ 50 pesos

MONNAIE



Philippin (Tagalog)
Anglais

LANGUES OFFICIELLES



12 juin

FÊTE NATIONALE



287,8
Milliards USD
(source : FMI)

PIB (2014)

94,9
millions



POPULATION



7 107 dont
2000 habitées

NOMBRE D'ÎLES



300 000
km²

SUPERFICIE



95,4 %

ALPHABÉTISATION

MANILLE

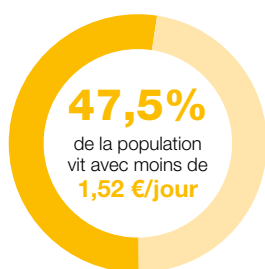


Sources : diplomatie.gouv.fr

L'association est située dans la région VI des Philippines, dans les Visayas sur l'île de Panay.



REPÈRES



1/3

de la population a
moins de 14 ans



**Non scolarisés
Vivant dans la rue**



28

enfants mis
en prison
chaque jour



95%
des enfants
Philippines
entrent à
l'école primaire

Coût de la scolarité
à l'université



30%
des plus de
25 ans ont un
diplôme d'études
supérieures

Les Philippines ont ratifié en 1990 la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et ont adopté des lois de protection et de promotion des Droits de l'Homme. Cependant, malgré un environnement législatif favorable à la mise en place de politiques publiques, leur application reste inégale et implique des lenteurs. D'où l'urgence qu'il y a à mettre en place des actions de prévention, de protection et de réhabilitation sur le terrain. C'est ce que CAMELEON fait depuis 17 ans dans la province d'Iloilo, sur l'île de Panay, dans les Visayas occidentales, aux Philippines.

POUR UNE SOCIÉTÉ OÙ LES ENFANTS GRANDISSENT DANS LA DIGNITÉ ET LE RESPECT DE LEURS DROITS



CAMELEON est une **association de solidarité internationale reconnue œuvre de bienfaisance et d'assistance** qui vient en aide aux jeunes filles victimes de violences sexuelles et aux enfants défavorisés, ainsi qu'à leurs familles, aux Philippines.

Depuis 1997, grâce au soutien de nos **1200 parrains** et de nos donateurs, nous avons accompagné **5000 enfants et leurs familles** vers l'autonomie.

Elle agit en faveur de :

- La protection, la reconstruction et la réinsertion des **enfants victimes d'abus sexuels**.
- L'éducation, la santé, l'insertion professionnelle et l'**autonomie des jeunes défavorisés et de leurs familles**.
- La **sensibilisation aux droits de l'Enfant**, la prévention de la maltraitance et des abus sexuels et le plaidoyer auprès des populations.

“ Le caméléon change de couleur pour s'adapter à son environnement. Nous aidons les enfants à se transformer physiquement et moralement, en passant de l'exclusion à un avenir meilleur. ”

Laurence Ligier, Directrice Fondatrice de CAMELEON

NOS DOMAINES D'ACTION



ÉDUCATION

Soutien scolaire et universitaire pour assurer l'éducation et la formation des jeunes filles abusées et des enfants défavorisés des communautés villageoises.



SANTÉ & THÉRAPIE

Suivi médical pour tous les enfants, accompagnement psychologique et activités thérapeutiques pour les jeunes filles victimes d'abus sexuels, formation sur l'hygiène, éducation sexuelle.



ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Formation à la parentalité, ateliers sur les relations parents-enfants, réunions de suivi.



AUTONOMIE

Formations professionnelles pour les jeunes et les parents. Accompagnement au développement de micro-projets générateurs de revenus et à la recherche d'emploi.



DROITS DE L'ENFANT

Défense des droits de l'Enfant auprès des familles, des médias, des professeurs et des autorités publiques, actions de sensibilisation et de plaidoyer.



VOUS PENSEZ QUE TOUT ENFANT A LE DROIT À UN AVENIR ?

Vous souhaitez répondre aux besoins essentiels d'un enfant né dans un pays où 47,5% de la population vit avec moins de 1,52€/jour tout en tissant des liens durables avec lui ?

ALORS DEVENEZ PARRAIN OU MARRAINE CAMELEON !

Le parrainage individuel est l'une des spécificités de notre association. Depuis 1997, **900** enfants, pour la plupart encore dans les programmes, ont été ainsi scolarisés grâce au parrainage. Parmi eux, **282** ont déjà obtenu un diplôme universitaire.

En parrainant, vous aidez un enfant à grandir et à s'épanouir en lui offrant l'espoir d'un avenir meilleur.

L'enfant que vous parrainez jusqu'à son autonomie reçoit une marque de confiance et d'attention irremplaçable. Il se sent reconnu et encouragé.

Un **lien authentique et personnel** se crée peu à peu entre votre filleul(e) et vous, au travers d'échanges de courriers et de photos et d'une visite sur place si vous l'envisagez !



UN PARRAINAGE INDIVIDUEL

Parrainer... c'est offrir de meilleures perspectives à des enfants victimes d'abus ou de pauvreté.

C'est un engagement qui permet de développer une relation durable avec votre filleul(e). Vous l'aidez à grandir grâce à un soutien médical, éducatif, affectif et moral. Vous lui donnez la possibilité de construire un avenir, SON AVENIR.

Vous accompagnez votre filleul(e) une partie de sa vie : il apprend à lire, écrire, compter, s'exprimer, à prendre confiance en lui et à maîtriser son environnement (gestion de l'eau potable, plantation d'arbres, règles d'hygiène et de santé), etc.

Au fil des années, vous lui permettez de devenir un adulte autonome, capable de participer au développement de son village et de sa communauté.

DEUX FORMES DE PARRAINAGE

PARRAINER UNE ENFANT / UNE ADOLESCENTE DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION

- Elle a entre 5 et 24 ans et est référée à CAMELEON par les services sociaux philippins.
- Elle est hébergée dans les maisons d'accueil à Passi (voir carte ci-dessous), dans sa famille ou dans le foyer d'étudiantes de CAMELEON.
- Elle est soutenue par 1 à 3 parrains / marraines jusqu'à la fin de ses études.

Le parrainage participe au processus de reconstruction car la jeune fille trouve, auprès de son parrain / sa marraine une personne bienveillante qui la motive pour aller au bout de ses études et qui l'aide à prendre confiance en ses capacités.



PARRAINER UN(E) ADOLESCENT(E) DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- Ils ont entre 10 et 24 ans. Ils viennent de familles défavorisées issues de villages proches de nos maisons d'accueil (Passi, Bingawan, San Enrique – voir carte ci-dessous) et le revenu mensuel moyen des parents est situé entre 15 et 90 €.
- Ils ont d'excellents résultats scolaires (plus de 12/20 de moyenne générale) et fréquentent les mêmes écoles que les adolescentes du programme de réhabilitation.
- Ils sont soutenus par 1 parrain / marraine jusqu'à la fin de leurs études et bénéficient, ainsi que leurs familles, des services médicaux et sociaux de CAMELEON.

L'intervention de l'association dans ces communautés contribue à la sensibilisation sur la maltraitance et les droits de l'Enfant.

Les parents des bénéficiaires de ce programme participent à certains frais : CAMELEON demande à la famille de l'enfant de contribuer à hauteur de 30 % des frais annexes liés à la scolarité de leur enfant (voyages de classes, sorties...). En effet, cela les implique et les responsabilise vis-à-vis de la scolarité de leur enfant.

■ Passi – Bingawan :

▲ 30 km ⌚ 1h

■ Passi – San Enrique :

▲ 5 km ⌚ 30 min

■ Passi – Iloilo :

▲ 60 km ⌚ 1h30





LE PARRAINAGE SCOLAIRE : UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

D'une part, l'enfant promet d'étudier consciencieusement, d'autre part, le parrain/la marraine apporte son soutien matériel tout au long de la scolarité de l'enfant.

Cette aide permet de payer les frais de scolarité, le transport, les uniformes, les fournitures scolaires ainsi que les activités extra-scolaires et son suivi médical.

CAMELEON accompagne également sa famille pour l'aider à développer de nouvelles sources de revenus.

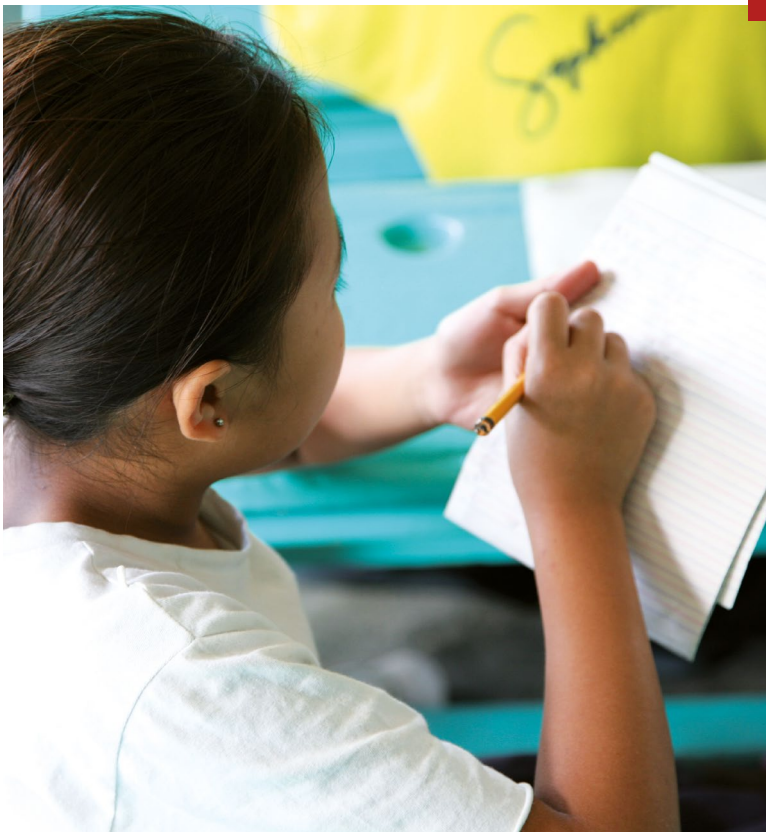
En sus de l'aide pécuniaire, des liens durables entre parrains /marraines et filleul(e)s sont concrétisés par l'échange de courriers, de cartes, de dessins, de photos, de bulletins scolaires et de petits cadeaux.

- L'âge moyen des bénéficiaires de notre association est de 16 ans.
- L'attribution d'un(e) filleul(e) peut parfois prendre quelques semaines.

DURÉE DU PARRAINAGE

- La durée minimale de parrainage est de **deux ans**.
- Idéalement, le parrainage peut s'étendre jusqu'à la fin de la scolarité et l'obtention d'un diplôme d'études supérieures (entre 5 et 10 ans).

Être diplômé à l'université permettra à votre filleul(e) d'accéder à un emploi qualifié bien rémunéré et d'aider sa famille.



Si vous devez arrêter votre parrainage, veuillez nous prévenir au plus tôt pour qu'un autre parrain / une autre marraine puisse être recherché(e).

QUI CONTACTER ?

La Responsable des parrainages à CAMELEON

Tél : 01 43 22 35 92

E-mail : parrainages@cameleon-association.org

DÉMARRAGE DU PARRAINAGE PAS À PAS

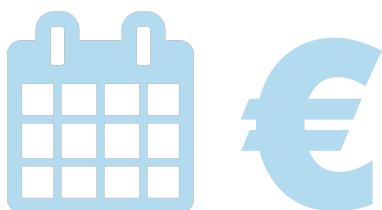
ÉTAPE 1 LE BULLETIN D'INSCRIPTION AU PARRAINAGE

Remplissez, signez et renvoyez nous, par courrier ou e-mail, la fiche d'inscription au parrainage (retrouvez ce bulletin d'inscription à la fin de ce guide).



ÉTAPE 2 LA MISE EN PLACE FINANCIÈRE DU PARRAINAGE

Le parrainage devient effectif après réception de votre **cotisation annuelle (35 €/an)** et du versement du premier règlement du parrainage : **28, 44 ou 56 €/mois**.



- Les règlements du parrainage peuvent être réalisés de manière mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.
- Pour des raisons comptables, merci de les effectuer entre le 5 et le 25 du mois et d'indiquer clairement votre nom dans l'objet du virement.
- Règlements par virement (IBAN – FR76 3000 4014 2800 0100 1161 709 – merci de vérifier auprès de votre banque la bonne mise en place du virement et de nous tenir informés de ces démarches) ou par chèque à l'ordre de l'association CAMELEON.

ÉTAPE 3 LE DOSSIER DE VOTRE FILLEUL(E)



A réception de vos règlements, nous vous adressons, le dossier de votre filleul(e), constitué de :

- Un document de présentation de votre filleul(e) « intake sheet », rédigé par les assistantes sociales philippines de CAMELEON : état civil, environnement familial, parcours scolaire, etc. Ce document est en anglais, langue officielle des Philippines.
- Des photos de votre filleul(e).

CONTACT



Pour échanger avec vous, l'équipe parrainage privilégie les courriels plutôt que les courriers postaux en raison de leur rapidité et de leur gratuité.

Pensez bien à nous tenir informés si vous changez d'adresse mail, sinon vous risquez de ne plus recevoir de nos nouvelles et ainsi celles de votre filleul(e).



AVANTAGES FISCAUX

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION FISCALE

- **75% du montant de vos dons**, et ce pour tous les dons faits en faveur de l'Association CAMELEON, jusqu'à 528 €
- **66% du montant de vos dons** au-delà de 528 €, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Pour les sociétés, la loi prévoit une réduction fiscale de 60% du montant des dons, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes. À cette fin, nous vous envoyons **chaque année**, en mars de l'année suivant les dons, un **reçu fiscal** justifiant votre réduction fiscale.



PAR EXEMPLE

Si vous faites un don ou un parrainage de 28€/mois, soit $28 \times 12 = 336$ €/an, vous bénéficierez d'une réduction fiscale de 252 € :

$336 \times 75\% = 252$ €. Votre parrainage ne vous coûte réellement que 84 € soit 7 €/mois.

PARRAINER EN TOUTE CONFIANCE

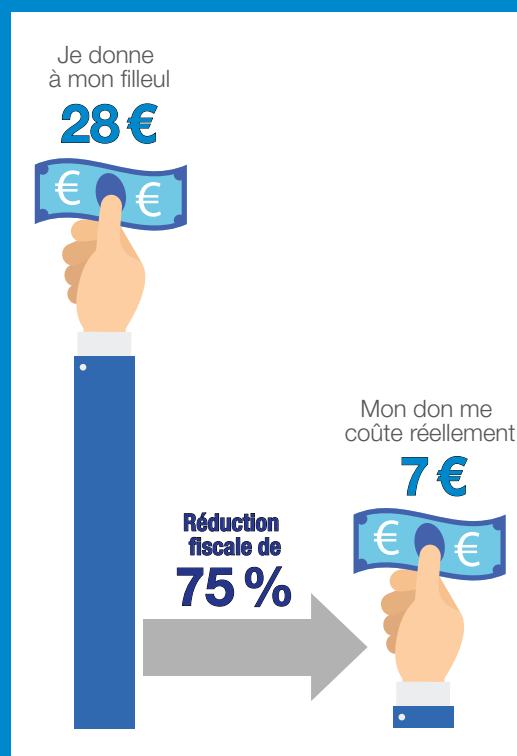
CAMELEON est reconnue **œuvre de bienfaisance et d'assistance**.

Nos comptes sont audités et certifiés annuellement par un commissaire aux comptes. De plus, dans le cadre de son activité, CAMELEON est régulièrement contrôlée par nos partenaires qui financent les projets aux Philippines.

Certains viennent sur le terrain vérifier l'efficacité de la gestion des fonds et constater les résultats et l'impact sur nos bénéficiaires. Les audits et évaluations externes permettent à nos partenaires de savoir s'ils peuvent continuer à soutenir l'association en toute confiance. Depuis la création de CAMELEON, de nombreux mécènes nous ont ainsi fait confiance, tels que le Ministère des Affaires Étrangères du Luxembourg, Clarins, la Fondation Engie, la Fondation de France, la Fondation Elle, la Fondation Air France, Lagardère.

80 % de vos mensualités sont affectés aux programmes.

20 % couvrent les frais de gestion et de suivi.



RELATION AVEC VOTRE FILLEUL(E)

Parrainer au sein de l'association CAMELEON implique la mise en œuvre d'une relation suivie et régulière avec votre filleul(e). Outre l'échange de courriers, nous nous engageons à vous fournir le maximum d'informations pour que vous puissiez suivre au mieux son évolution.



LE RAPPORT ANNUEL

Afin de suivre les progrès scolaires de votre filleul(e) et de vous informer de manière plus globale sur sa vie et sa famille (passage en classe supérieure, résultats scolaires, appréciation des professeurs, attitude et comportement, activités extrascolaires, photos, etc.), les assistantes sociales rédigent un rapport personnalisé sur chaque enfant à la fin de l'année scolaire (aux Philippines, celle-ci se termine fin mars et reprend début juin).

Le rapport en anglais vous est transmis par e-mail ou par courrier en juin-juillet (possibilité de traduction si vous le souhaitez).



DES RAPPORTS PONCTUELS

Pour vous tenir informé d'événements importants de la vie de votre filleul(e) ou des difficultés qu'il/elle rencontre, un rapport ponctuel peut être envoyé en cours d'année.

DES PHOTOS DE VOTRE FILLEUL(E)S

Lorsque nous recevons des photos de votre filleul(e) (anniversaires, missions de volontaires sur le terrain, etc.), nous vous les transmettons par e-mail ou par courrier. L'association CAMELEON demande par contre aux parrains et aux marraines de ne pas mettre de photos ou d'informations sur leur filleul(e) sur internet et les réseaux sociaux, notamment Facebook.

PUIS-JE FAIRE VENIR MON/MA FILLEUL(E) EN FRANCE ?

Un séjour en France n'est pas envisageable. L'écart entre nos deux pays est trop grand et le choc culturel, notamment sur une période courte, peut-être plus dommageable qu'épanouissant.

De plus, aux Philippines, comme dans beaucoup de pays en voie de développement, aller en occident est le rêve de beaucoup. Pour nous, le parrainage n'est pas une opportunité pour quitter leur pays.

Cette position est prise en accord avec l'équipe locale et correspond à notre éthique. Elle s'applique à l'ensemble de nos bénéficiaires.



ÉQUIVALENCES SCOLAIRES

ÉQUIVALENCES DE NOTATION

Grades in the Philippines				Performance	Notes en France
95 % -> 100 %	A	A	1.00	Exemplary	> 18 = Excellent
90 -> 94	A	A-	1.25 – 1.75	Very good	16 à 17 = Très Bien
85 -> 89	P	B+	2.00 – 2.50	Good	14 à 15 = Bien
80 -> 84	AP	B-	3.00	Average	12 à 13 = Moyen
75 -> 79	D	C	4.00	Poor	10 à 11 = Passable
< 75	B	F	5.00	Fail	< 10 = Échec

ÉQUIVALENCES DE NIVEAU

De 6 à 11 ans	
Elementary School	École Élémentaire
Grade 1	CP
Grade 2	CE1
Grade 3	CE2
Grade 4	CM1
Grade 5	CM2
Grade 6	6 ^{ème}

De 12 à 16 ans	
Junior High School	Collège
Grade 7	5 ^{ème}
Grade 8	4 ^{ème}
Grade 9	3 ^{ème}
Grade 10	Seconde

De 17 à 18 ans	
Senior High School	Lycée
Grade 11	Première
Grade 12	Terminale

De 19 à 23 ans	
College	Université
First year	Première année
Second year	Deuxième année
Third year	Licence
Fourth year	Master 1 (Maîtrise)
Masteral	Master 2



ÉCHANGE DE COURRIERS

L'échange de courrier est le principal « vecteur » de communication. Les enfants attachent beaucoup d'importance à ces attentions et marques d'affection. À CAMELEON, nous donnons la priorité à l'échange de courriers papier entre parrains et filleul(e)s. À travers vos lettres et petites attentions, vos filleul(e)s se sentent soutenu(e)s et encouragé(e)s par leurs « tita » et « tito » du bout du monde.

Tout au long de l'année, votre filleul(e) vous écrit pour échanger sur sa vie, son école, sa famille, ses ami(e)s et sur ce qui lui tient à cœur.



DÉLAI DU COURRIER

Vous pourrez lui écrire autant de fois que vous le souhaitez et lui envoyer des dessins, cartes postales, photos, etc.

Les lettres mettent entre 5 et 8 semaines pour arriver.

La communication passe par notre personnel local qui enregistre les échanges de courriers entre filleul(e)s et parrains/marraines, ce qui permet un suivi fiable et régulier des correspondances. Les délais peuvent être parfois longs : les équipes aux Philippines et en France se mobilisent pour réduire au maximum les délais d'acheminement qui s'expliquent par des aléas indépendants de notre volonté comme la poste philippine et la difficulté d'accéder aux villages très reculés où habitent parfois vos filleul(e)s.

TARIF AFFRANCHISSEMENT

- Pour une lettre de 20g, prioritaire : **1,25 €**
- Pour une lettre de 50g, prioritaire : **2,50 €**

Source : www.laposte.fr

INTINÉRAIRE DU COURRIER



NB : Les colis suivent le même processus, mais comptez à 1 à 3 mois pour arriver aux Philippines.

5 LIGNES DIRECTRICES POUR ÉCRIRE VOS COURRIERS

1. Ne donnez pas de coordonnées personnelles
2. Si votre filleule est issue du programme « Réhabilitation », n'abordez pas le thème de son traumatisme si elle n'en parle pas elle-même
3. Utilisez des phrases simples et courtes pour s'assurer que votre filleul(e) comprenne tout
4. Parlez de votre quotidien
5. Impliquez-vous dans sa vie : posez des questions sur sa famille, sa scolarité et ses passe-temps

CONSIGNES POUR L'ENVOI DE VOS COURRIERS

- Le courrier est à adresser exclusivement au centre CAMELEON, sans mentionner le nom de votre filleul(e) sur l'enveloppe porteuse :

CAMELEON Association
Barangay Sablogon
5037 Passi City (Iloilo)
Philippines



ATTENTION !
Les messages doivent
être en anglais.

- Notez votre adresse sur le dos de l'enveloppe extérieure.
- Sur la lettre, inscrivez le nom de votre filleul(e) ainsi que votre nom (mais pas vos coordonnées personnelles) afin que l'assistante sociale puisse l'identifier.
- Par précaution, merci de ne pas envoyer de cartes postales sans enveloppe, d'argent (chèque ou espèces), ni de timbres de collection.
- Adressez vos dons en argent à CAMELEON France qui le remettra à votre filleul(e).

**Tenez nous informés de tout changement de coordonnées !
Sinon, vous risquez de ne pas recevoir toutes les lettres de votre filleul(e).**

ÉCHANGER EN ANGLAIS AVEC VOTRE FILLEUL(E)

Afin de mieux comprendre le message de votre filleul(e) ou de trouver les bons mots en anglais pour votre message, nous vous recommandons de vous rendre sur les sites suivants :

- www.wordreference.com ou <http://dictionnaire.reverso.net/> : dictionnaires en ligne
- <http://www.linguee.fr/> : ce site permet de vérifier si l'expression utilisée en anglais ou en français est correcte selon le contexte.

N'hésitez pas à nous contacter au moindre problème concernant l'échange de courrier. Des bénévoles traducteurs peuvent vous aider !



CONTACTER DIRECTEMENT MON FILLEUL(E)

Les échanges directs (que ce soit par courrier, par email, par téléphone ou par internet) **ne sont pas autorisés**, afin de préserver votre intimité et celle des bénéficiaires et de leurs familles.

Nous tenons à vous informer des **risques**. Il arrive dans certains cas que les parrains/marraines fassent l'objet de sollicitations, notamment financières, de la part de filleul(e) et leurs familles. Les familles se trouvent en situation de très grande précarité et de survie. C'est la raison pour laquelle l'équipe sociale vérifie systématiquement tous les courriers et intervient lorsque les demandes lui paraissent excessives dans un souci de lutter contre l'assistanat.

Cependant, la tentation peut être grande pour les familles dans des situations difficiles (la maladie d'un des membres de la famille peut faire complètement basculer l'équilibre économique familial par exemple) de se tourner vers les parrains/marraines, qu'ils se représentent comme très riches.

L'association CAMELEON ne pourra pas être tenue responsable de ces potentielles dérives.





CONTACT PAR MAIL

L'envoi de mail est réservé au **1^{er} échange pour le début d'un parrainage afin de se présenter** ou pour des cas très exceptionnels (par exemple si vous vivez sur un bateau en voyage sans adresse postale fixe).

La connexion internet étant mauvaise aux Philippines, il est difficile pour le personnel local de gérer la réception des courriers par mail. CAMELEON continue de privilégier un mode d'échange par courrier papier car vos lettres accompagnent et encouragent vos filleuls non seulement dans leurs études mais également dans leur développement personnel. C'est au fil de votre correspondance que se construit la relation affective avec votre filleule qui donne tout son sens au parrainage.

Dans ces 2 situations uniquement, vous pouvez envoyer un message adressé directement à votre filleul(e) sur cet email : **correspondance@cameleon-association.org**.



RÈGLES À SUIVRE POUR UNE TRANSMISSION OPTIMALE DE VOTRE MESSAGE ÉLECTRONIQUE

1. Rédiger votre message en anglais
2. Mettre le nom et prénom de votre filleul(e) dans l'objet de l'email
3. Signer votre message avec votre nom et prénom
4. Ne pas mettre vos coordonnées personnelles
5. Ne pas mettre de photos en pièces jointes (les envoyer par la poste).
Les photos étant lourdes, elles empêchent la bonne réception de votre mail aux Philippines.

ENVOI DE CADEAUX

ENVOYER DE L'ARGENT POUR VOTRE FILLEUL(E) VIA L'ASSOCIATION

Pour envoyer un cadeau à l'occasion de l'anniversaire de votre filleul(e), de Noël ou de toute autre occasion, vous avez 2 possibilités :

La meilleure solution reste l'envoi d'argent. En effet cette option permet d'acheter à moindre coût : les prix philippins sont largement inférieurs aux prix européens et vous ne payez pas de frais d'envoi. De cette manière, vous contribuez également au développement de l'économie locale et l'enfant peut choisir lui-même un cadeau qui lui plaît. Sachez que le montant de vos dons sera inclus dans le reçu fiscal que nous vous envoyons chaque année en mars.

■ Par chèque

Pour faire un cadeau, vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre de l'Association CAMELEON, en précisant le nom de mon filleul(e) et qu'il s'agit d'un cadeau. Votre don en argent est à adresser à l'adresse suivante et nous ferons suivre aux Philippines à votre filleul(e) :

Association CAMELEON
9 rue Bezout
75014 PARIS

■ Par virement

Si vous ne souhaitez pas envoyer de chèque par courrier, vous pouvez faire un virement en précisant dans le libellé qu'il s'agit d'un cadeau. Parallèlement, prévenez-nous par mail de votre généreuse démarche afin que nous puissions suivre sa bonne réception. Votre don est à virer sur le compte de l'Association CAMELEON :

RIB : 30004 01428 00010011617 09
IBAN : FR76 3000 4014 2800 0100 1161 709
BIC : BNPAFRPPCHL

UN MONTANT MAXIMUM DE 30€

Nous vous recommandons de donner entre 10 et 30 € maximum : compte-tenu du niveau de vie sur place, cela permet de faire un très beau cadeau ! Sachez qu'il a été voté en Assemblée Générale de plafonner les dons en argent aux bénéficiaires à 30 € et de considérer la différence comme un don au profit des actions de l'association. Il a aussi été voté que 20% du montant total du don seront réservés pour la bonne gestion des cadeaux par les équipes de France et des Philippines.

UNE LETTRE & UNE PHOTO

Nous vous confirmerons par mail la bonne réception de votre don en argent. Puis l'association notifiera à l'équipe locale la somme disponible et une assistante sociale accompagnera alors votre filleul(e) pour choisir son cadeau.

Dans les mois qui suivent, vous recevrez une lettre de la part de votre filleul(e) avec une photo des achats réalisés grâce à votre cadeau.



ENVOYER UN CADEAU PAR LA POSTE

Plus personnelle, cette option vous donne l'opportunité de faire parvenir à votre filleul(e) un ou des objets qui vous aurez choisi pour elle/lui. Les colis mettent 1 à 3 mois pour arriver. Les assistantes sociales philippines enregistrent les échanges de cadeaux entre filleul(e)s et parrains/marraines, ce qui permet un suivi fiable.

ATTENTION :

- Ne mettez pas d'objets/bijoux de valeur ni d'espèces en raison des dégradations ou des vols possibles.
- Ne mettez pas de nourriture ou de chocolat car les paquets mettent souvent plus d'un mois pour arriver.
- Par précaution, merci de ne pas mettre de timbres de valeur sur votre colis.
- Pour plus de sécurité pendant le voyage de votre colis, enrubannez-le entièrement de gros scotch pour le protéger pendant son trajet.

TARIFS POUR L'ENVOI D'UN COLIS AUX PHILIPPINES

- | | |
|---|---|
| ■ Colissimo international
(poids : 1kg) : 27,65 € | ■ Colissimo emballage
international (poids : 2kg): 2,50 € |
|---|---|

Source : www.laposte.fr (Tarifs en vigueur en janvier 2014)



À LA RECHERCHE D'IDÉES DE CADEAUX POUR VOTRE FILLEUL(E) ?

QUELQUES SUGGESTIONS

- Des cadeaux pratiques, qui lui seront utiles au quotidien : une montre en plastique étanche de type « Swatch », des vêtements d'été (vous avez la taille et le poids de votre filleul(e) dans les rapports annuels), une lampe de poche manuelle ou solaire sans pile, des fournitures scolaires, un parapluie...
- Des cadeaux selon ses goûts et/ou pour s'exprimer : des accessoires pour cheveux, du matériel de papeterie (sauf cahiers car les lignes ne sont pas les mêmes aux Philippines), des livres/bandes dessinées en anglais, des CD audio (musiques actuelles), un album photo, un journal intime, tout objet ou bijou fantaisie (sans valeur)...





RENDRE VISITE À VOTRE FILLEUL(E) : VOYAGE AUX PHILIPPINES

Parrainer un enfant à des milliers de kilomètres de chez soi peut être frustrant. Au fil des lettres et des rapports, vous voyez votre filleul(e) grandir et mûrir sans pourtant l'avoir jamais rencontré. Et puis un jour, vous sautez le pas, c'est décidé, vous allez rendre visite à votre filleul(e) ! Les Philippines sont une destination lointaine et coûteuse mais si l'occasion se présente, sachez que vous êtes les bienvenus. Toute l'équipe de CAMELEON ainsi que votre filleul(e) et sa famille feront en sorte d'organiser un séjour haut en émotions !

Vous pouvez rendre visite votre filleul(e) aux Philippines tout au long de l'année. La seule période peu propice est celle de Noël, aussi symbolique soit-elle : le personnel est en majorité en congé et la plupart des enfants partent dans leur famille.

Les week-ends sont de bons moments pour visiter votre filleul(e), car n'ayant pas d'école, il/elle est beaucoup plus disponible. Nous conseillons un séjour de 3 ou 4 jours maximum. Ce sera l'occasion de partager avec elle un repas, de rencontrer sa famille, peut-être de visiter son école. Si vous souhaitez élargir votre visite à la réalisation d'une mission bénévole, contactez-nous.

ORGANISER VOTRE SÉJOUR

Si vous souhaitez partir aux Philippines pour rencontrer votre filleul(e), vous êtes invité(e)s à prendre contact avec le bureau parisien de l'association plusieurs semaines à l'avance afin d'organiser votre voyage dans les meilleures conditions. Le centre ne peut garantir de pouvoir vous recevoir et d'organiser votre visite sans être prévenu **au moins 2 semaines à l'avance**.

■ **VISA TOURISTIQUE** : obligatoire seulement pour un séjour de plus de 30 jours (validité 59 jours). Contactez l'ambassade des Philippines ou visitez leur site internet <http://www.parispe.dfa.gov.ph/> rubrique service consulaire. **Attention : le délai d'obtention du visa est d'environ 15 jours.**

■ **VACCINS** : rappel DT Polio et vaccin typhoïde sont conseillés. Par ailleurs, si la région dans laquelle se trouve CAMELEON n'est pas impaludée, d'autres îles (dont l'île de Palawan) le sont. Prévoyez vos déplacements avant de quitter la France pour suivre un traitement anti-palu au cas où vous seriez amené à visiter ces régions. La rage et la dengue sont également présentes dans l'archipel.

■ **CLIMAT AUX PHILIPPINES** : le climat local est chaud, humide et tropical. La moyenne annuelle des températures est d'environ 26°C. Les Philippines connaissent généralement trois saisons : la saison chaude (ou l'été) de mars à mai, la saison des pluies de juin à novembre et la saison froide de décembre à février.

■ **SITES DE RÉFÉRENCE À CONSULTER** : www.diplomatie.gouv.fr (informations sur les Philippines ; consultez la rubrique « Conseils aux voyageurs ») / www.pasteur.fr/sante (informations sur les vaccins à effectuer avant le départ et les précautions en matière de santé).

AMBASSADE de France aux Philippines
Pacific Star Building - 16th floor Buendia Avenue
Corner Makati Avenue - Metro Manila Philippines
Tél : (02) 810.19.91 / 00.63.2.810.19.91 depuis l'étranger

Ambassade des Philippines en France
4 Hameau Boulainvilliers
75016 Paris
Tél : 01.44.14.57.00



TRANSPORT

Pour votre vol, nous vous conseillons : Emirates Airlines, Qatar Airways, Cathay Pacific ou KLM.

- Pour venir de Manille à Iloilo, vous pouvez prendre votre billet d'avion sur internet (Php 1500 à 2000 / 30 à 40 € tarif promotionnel) : www.cebupacificair.com, www.philippineairlines.com ou www.airphils.com.
- Le bateau ou le bus sont moins chers mais beaucoup plus longs, compter 24h.
- Le chauffeur de CAMELEON peut aller vous chercher à l'aéroport (une participation aux frais vous est demandée, soit Php 600 – 12 € pour l'essence). De même si vous arrivez en bateau.
- Si vous prenez le bus, il peut s'arrêter au terminal de Passi qui est à environ 2 km du centre CAMELEON. Le chauffeur peut aller vous chercher au terminal (sans frais supplémentaire).
- Pensez à nous prévenir de tout retard ou annulation de vol afin que le chauffeur ne se déplace pas en vain et pour éviter les inquiétudes :
 > **(00 63) 033 311 55 75 (bureau)**
 > **et (00 63) 0977 802 53 32** (portable de la Directrice de CAMELEON Philippines Sabine CLAUDIO).

LOGEMENT

- Vous pouvez loger à l'hôtel ou au centre CAMELEON. Le logement et les repas au centre coûtent Php 400 (8 €) par jour.

RENCONTRE AVEC VOTRE FILLEUL(E)

- Votre rencontre avec votre filleul(e) est supervisée par un employé de CAMELEON pour faciliter les échanges.
- Vous ne pouvez emmener votre filleul(e) dans les centres commerciaux, parcs, restaurants, etc. qu'avec l'approbation du management de CAMELEON. Vous êtes alors accompagné(e)s par un membre du personnel.
- Il ne faut pas donner d'argent liquide, ni vos coordonnées personnelles à votre filleul(e). Ceci pour assurer une relation productive à long terme et éviter un rapport biaisé.

Dans le doute, n'hésitez pas à demander aux assistantes sociales ce que vous pouvez faire et ne pas faire, offrir ou ne pas offrir, etc. Elles seront ravies de vous aider et de vous conseiller.

UNE SEMAINE AU CENTRE AVEC LES JEUNES FILLES



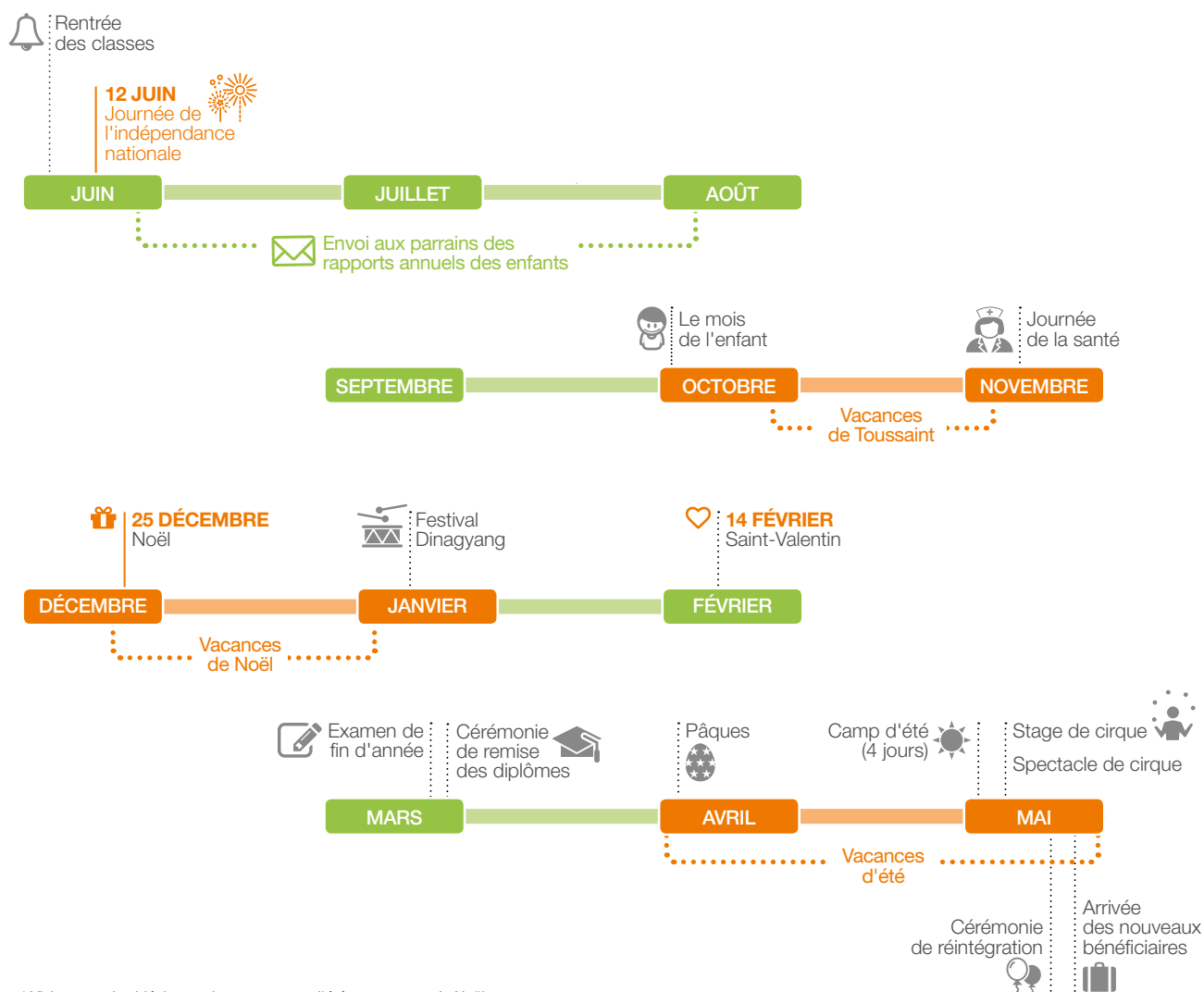
DU LUNDI AU VENDREDI	
4:30	Réveil et temps de prière
5:00	Petit-déjeuner
6:00	Tâches ménagères Navettes pour l'école
7:00	École
11:30	Déjeuner au centre
12:00	Tâches ménagères
13:00	École
17:00	Temps libre
18:00	Temps de prière Préparation du dîner
19:00	Dîner
20:00	Devoirs/TV le vendredi
21:30	Coucher

	SAMEDI	DIMANCHE
5:30	Réveil et temps de prière	
6:00	Préparation du petit-déjeuner	
6:30	Petit-déjeuner	
7:30	Séance avec la pédo-psychiatre	Nettoyage général et rangement
8:30	Ateliers (sport, cirque, artisanat) Thérapie de groupe Thérapie individuelle	Ateliers (sport, cirque, artisanat)
11:30	Déjeuner	
12:00	Repos/Sieste	
13:30	Ateliers cirque et sport	Messe Temps libre (jeux, sport, lecture)
17:00	Soin du linge, Repassage Temps de prière	
18:00	Préparation du dîner	
19:00	Dîner	
20:00	TV ou veillée	Devoirs
21:30		Coucher
22:00	Coucher	

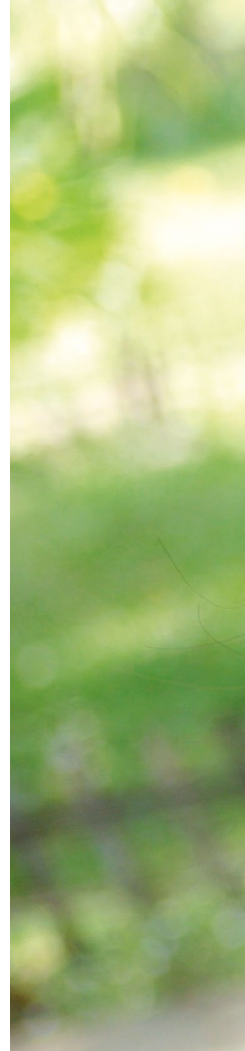




LES TEMPS FORT DE L'ANNÉE POUR LES ENFANTS*



* Visites parrains idéalement hors vacances d'été et vacances de Noël



“ Mon lien à moi, c’est Faith, la foi, quel nom prometteur, et révélateur de l’espoir qu’elle porte en elle! Chacun de ses messages est un soleil, toujours empli d’amour et de reconnaissance, alors que c’est moi qui la remercie d’être présente dans ma vie, de me couvrir de mots tendres et de me rendre si importante. Mon expérience de marraine, ce sont toutes ces émotions à la fois. ”

Delphine, marraine depuis 2010

“ Elvie Rose est entrée dans notre vie, il y a un peu plus de huit ans. Au départ, pour moi, le parrainage allait surtout servir à aider financièrement (à notre petit niveau) l’association CAMELEON. Nous avons été très émus en recevant la première photo et la première lettre d’Elvie. Au fil des années, un lien très particulier s’est tissé : on ne s’est jamais rencontré, mais j’éprouve énormément d’affection pour Elvie Rose. A travers ses lettres, on ressent une grande force et une grande joie de vivre. La voir réussir sa vie malgré toutes les épreuves qu’elle a traversées, est un bonheur pour nous... ”

Martine, marraine depuis 2010





“Après 3 ans d’échange de courriers et photos avec Wilfred, j’ai eu la chance et le bonheur de le rencontrer à l’occasion de sa remise de diplôme fin mars 2015. Ce moment était chargé en émotions, nous nous sommes tombés dans les bras. Quelle fierté pour sa maman et pour moi d’assister à cet évènement qui est l’aboutissement du parrainage et de le voir s’envoler de ses propres ailes ! Nous sommes tous deux décidés à garder contact pour prolonger cette belle relation que nous avons tissée au fil des années.”

Laure, marraine depuis 2012



“Je suis la marraine de Cheny depuis maintenant 9 ans. Nous échangeons régulièrement et je suis très fière d’elle car, malgré les difficultés, Cheny prépare le bac. En donnant 28 € tous les mois, vous permettez à un enfant d’aller à l’école, de faire des études ou de se former à un métier...”

Virginie Guilhaume, Animatrice TV et Ambassadrice de CAMELEON



TÉMOIGNAGE DES ENFANTS

“ En tant qu'étudiante, j'ai beaucoup d'appréhensions. Ma marraine me rassure beaucoup, c'est une source d'inspiration et de motivation pour moi. Elle m'encourage tout le temps, me remonte le moral et me rappelle d'être positive dans la vie. Et surtout elle me dit qu'elle sera toujours à mes côtés et qu'elle me fournira toute l'aide dont je pourrais avoir besoin.

C'est pour ça que, parfois, j'ai peur qu'elle m'en veuille si je ne réussis pas mes études. Elle m'aide depuis si longtemps, je lui dois bien ça. Quelque fois, j' imagine rester pour toujours au sein de CAMELEON : c'est toute ma vie.

C'est grâce à l'association et à ma marraine que j'en suis là aujourd'hui. Malgré la distance, elle me vient en aide, et me donne de l'amour. La rencontrer un jour fait partie de mes souhaits les plus chers. J'aimerais la remercier pour ces 14 années durant lesquelles elle m'a toujours épaulée. C'est une grande chance pour moi de l'avoir dans ma vie : vraiment ! Je souhaite tellement la rencontrer afin de lui dire merci personnellement. Ecrire une lettre de remerciements, ce n'est pas suffisant. C'est toujours mieux selon moi de remercier une personne en face.

J'aimerais que toutes les personnes qui ont besoin d'aide aient un refuge, et je sais qu'il y a de nombreux enfants aux Philippines qui recherchent une vie meilleure.

Je demande souvent aux gens autour de moi de venir en aide aux plus démunis même si aider implique beaucoup de responsabilités. Néanmoins, aider c'est aussi savoir que l'on fait un pas vers l'autre et ça fait du bien d'en être conscient.

C'est pour cela que je travaille beaucoup et que je m'investis beaucoup aussi au sein de CAMELEON en tant que bénéficiaire pour faire le maximum de la chance qu'on m'a donnée. ”

Ana Maria, 21 ans, parrainée depuis 14 ans



Green Joy, 13 ans,
parrainée depuis 7 ans



VOUS SOUHAITEZ METTRE UN TERME À VOTRE PARRAINAGE...

Merci de nous informer dès que possible afin d'avoir le temps de trouver un autre parrain/marraine pour assurer la continuité du parrainage. Dans un second temps, vous devez contacter votre banque afin de mettre fin à vos virements car **nous ne fonctionnons pas par prélèvement automatique**.

Nous vous demandons de bien vouloir écrire à votre filleul(e) afin de lui faire part de votre décision. Il est très important qu'il/elle comprenne pourquoi un parrainage s'arrête et qu'il/elle n'est pas la cause de cette décision.

REMARQUE

Vous ne souhaitez plus parrainer mais vous voulez continuer à soutenir l'association, maintenez simplement vos virements qui seront considérés comme un don au profit des actions de CAMELEON.

... OU VOTRE PARRAINAGE SE TERMINE NATURELLEMENT



Un jour, votre filleul(e) vole de ses propres ailes : il/elle a obtenu un diplôme ou trouvé un emploi et votre soutien prend fin. Il s'agit alors de la fin d'une belle histoire. Vous pouvez recommencer un parrainage avec un autre enfant (1).

Parfois, et c'est une étape aussi douloureuse pour vous que pour l'Association, il arrive que le parrainage prenne fin sans cette réussite scolaire ou professionnelle (2). Nous vous prévenons de cet échec, et vous êtes, là aussi, libres de reprendre ou non le parrainage d'un autre enfant (1).

Dans tous les cas, afin de formaliser la fin de votre parrainage, vous recevez par e-mail (ou par courrier), un **rapport de clôture** du parrainage de votre filleul(e) rédigé par l'assistante sociale philippine qui l'a suivi(e) : il contient un résumé de son parcours scolaire et de sa situation, ainsi que des photos de la cérémonie de remise de diplôme accompagné d'un bulletin de notes, si votre filleul(e) a fini ses études.

1 FIN DE SCOLARITÉ / OBTENTION D'UN DIPLÔME

Si vous le souhaitez, nous serons ravis de vous proposer la poursuite de notre collaboration via le parrainage d'un nouveau jeune. Ce renouvellement d'engagement est formalisé par l'envoi d'une fiche parrainage à remplir et à nous retourner signée. Concernant vos virements, deux choix s'offrent à vous :

- Les maintenir en attendant l'attribution d'un nouveau filleul(e).
- Les suspendre jusqu'à réception de votre nouveau dossier de parrainage.

2 PROBLÈME SCOLAIRE

Exceptionnellement, CAMELEON peut être amené à mettre fin à un parrainage de façon anticipée. Lorsqu'un enfant n'est pas assez assidu ou sérieux à l'école, et qu'il n'a pas tenu compte des avertissements que l'association a émis à son égard, il est alors « exclu » du programme. Il peut s'agir aussi d'une décision personnelle de l'enfant d'arrêter ses études.

ÉCHANGE AVEC VOTRE FILLEUL(E) UNE FOIS LE PARRAINAGE FINI

Nous comprenons l'importance du lien qui s'est créé entre vous et nous ne souhaitons pas qu'il soit rompu brutalement. Malgré tout, l'association CAMELEON ne peut plus prendre en charge et garantir l'échange de courriers puisque votre filleul(e) est sorti(e) des programmes.

Vous pouvez désormais communiquer directement avec lui/elle. Si vous le souhaitez et sur demande, nous enverrons vos coordonnées (postales, email, facebook) à votre filleul(e) pour qu'il/elle vous contacte. Mais nous ne serons pas en mesure de vous donner ses coordonnées postales



(la majorité des familles n'ont pas d'adresse « officielle »). Les adresses emails sont peu utilisées aux Philippines, le premier moyen de communication avec votre filleul(e) reste Facebook, très répandu parmi les jeunes.

Toutefois, nous tenons à vous informer des risques. Il arrive dans certains cas que les parrains/marraines fassent l'objet de sollicitations, notamment financières, de la part de leur ancien(ne) filleul(e) et leurs familles. Les familles se trouvent en situation de très grande précarité et de survie. C'est la raison pour laquelle l'équipe sociale vérifie systématiquement tous les courriers et intervient lorsque les demandes lui paraissent excessives dans un souci de lutter contre l'assistanat. Cependant, une fois sorties des programmes de CAMELEON, la tentation peut être grande pour les familles dans des situations difficiles (la maladie d'un des membres de la famille peut faire complètement basculer l'équilibre économique familial par exemple) de se tourner vers les parrains/marraines, qu'ils se représentent comme très riches.

**L'association CAMELEON ne pourra pas être tenue responsable de ces potentielles dérives.
Libre à vous de répondre ou non à ces éventuelles sollicitations.**



ENVOI D'UN DERNIER CADEAU POUR FÉLICITER VOTRE FILLEUL(E) FRAICHEMENT DIPLÔMÉ



Si vous le souhaitez, vous pouvez envoyer un dernier cadeau à votre filleul(e) via l'association pour le/la féliciter d'avoir obtenu son diplôme. Exceptionnellement, parce que c'est une étape importante dans la vie de votre filleul(e), il est possible de donner plus que 30€ (dans la limite du raisonnable). Cependant, après ce dernier cadeau, comme pour les courriers, l'association n'assure plus le rôle d'intermédiaire.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

QU'EST-CE QU'UN PARRAINAGE ? QU'EST-CE QU'UN PARRAIN ?

Un parrainage, et donc un parrain, est le soutien financier et moral d'un enfant, son filleul(e), qui lui permet de poursuivre une scolarité. À CAMELEON, le parrainage est individuel, le suivi est personnalisé et régulier. Le parrainage est concrétisé par un échange de courrier (en anglais) : lettres, cartes postales, photos, dessins, colis et par l'envoi de rapports préparés par le personnel local. Les parrains et marraines des enfants accompagnés par CAMELEON contribuent à soutenir leur éducation et leur scolarité jusqu'à l'acquisition d'un diplôme ou d'une certification professionnelle. Le soutien moral et les encouragements des parrains créent un lien personnel et fort, essentiel à la (re) construction de l'enfant.



**Dans tous les cas,
si vous avez des questions,
n'hésitez pas à contacter
la Responsable parrainage au 01 43 22 35 92
ou à parrainages@cameleon-association.org**

PUIS-JE CHOISIR L'ENFANT QUE JE PARRAINE ?

Les futures parrains et marraines remplissent une fiche où ils peuvent choisir le genre de l'enfant (fille ou garçon). Ils peuvent aussi émettre un souhait quant à l'âge ou le programme. CAMELEON essaie de respecter ces souhaits, dans la mesure des besoins aux Philippines. Une fois le parrainage financier mis en place, la responsable du parrainage envoie un dossier aux nouveaux parrains.

EST-CE QUE MA FILLEULE EST PARRAINÉE PAR D'AUTRES PARRAINS ET MARRAINES ?

En général, CAMELEON attribue un seul parrain à un enfant. Dans le cas des jeunes filles victimes d'abus sexuels, il peut arriver que deux ou trois personnes parrainent la même jeune fille pour mieux couvrir les frais liés à sa prise en charge, qui est plus globale : soutien psychologique ou psychiatrique, aide juridique en plus de la scolarité, du suivi médical, etc.

BULLETIN DE PARRAINAGE

Je souhaite parrainer :

☐ une fille

☐ un garçon

☐ indifférent

Je choisis mes mensualités :

☐ 28 euros/mois
soit 336 euros/an*

☐ 44 euros/mois
soit 528 euros/an*

☐ 56 euros/mois
soit 672 euros/an*

* Vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 75% du montant de vos dons, parrainages et cotisation (66% au dessus de 528€) et recevez un reçu fiscal au mois de mars de l'année suivante.

Je choisis le mode et la périodicité du règlement :

☐ Chèque

☐ Virement automatique**

☐ Annuel ☐ Semestriel

☐ Mensuel ☐ Trimestriel ☐ Annuel

** Pour des raisons comptables, merci d'effectuer votre virement entre le 5 et 25 du mois. Le RIB de l'association vous sera envoyé à la réception de ce document.

Tout parrain doit être adhérent :

☐ Je joins mon adhésion (35€ par an) Paiement de préférence par chèque à l'ordre de l'association CAMELEON

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Date :

Signature :

Par chèque Merci de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de
« Association CAMELEON » et de l'adresser à : ASSOCIATION
CAMELEON FRANCE, 9 rue Bezout, 75014 Paris, France

Par virement RIB : 30004 01428 00010011617 09
IBAN : FR76 3000 4014 2800 0100 1161 709
BIC : BNPAFRPPCHL



VOUS ÊTES ENGAGÉ(E)S À NOS CÔTÉS POUR CONTRIBUER À L'AVENIR
D'UN ENFANT. DU FOND DU COEUR, NOUS VOUS REMERCIONS !



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

QUI PEUT ÊTRE PARRAIN ?

Tout le monde peut devenir parrain. L'important est de vouloir s'investir dans cette relation, si possible sur le long terme pour accompagner l'enfant jusqu'à la fin de ses études supérieures.

SUIS-JE INFORMÉ DU PROGRAMME AUQUEL APPARTIENT MA/MON FILLEUL(E) ?

Oui, le parrain reçoit comme premier document un dossier qui relate l'histoire et le profil de l'enfant. Puis il suivra son parcours et ses progrès en recevant un rapport annuel sur sa scolarité, ses activités extra-scolaires, sa santé, ses relations familiales et sociales, ses difficultés éventuelles.

MON PARRAINAGE A PRIS FIN, PUIS-JE PARRAINER LE FRÈRE OU LA SŒUR DE MA/MON FILLEUL(E) ?

Non. Un enfant par famille bénéficie du parrainage afin d'aider un plus grand nombre de familles. CAMELEON s'appuie sur les jeunes diplômés qui ont un emploi pour aider leurs parents à financer les études de leurs frères et sœurs.

QUELLE EST LA PART DU PARRAINAGE DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION ?

L'association fonctionne en grande partie grâce aux parrains et marraines dont l'apport financier compose plus du tiers de notre budget. 80% des fonds sont affectés directement aux besoins de l'enfant, 20% permettent de payer le salaire du personnel encadrant (assistantes sociales, mères de substitution) ainsi que les frais de gestion du parrainage et les échanges de courriers.



**AGIR POUR L'ENFANCE
AUX PHILIPPINES**